

**Rencontre avec Georges BARBARET, Président de la FFGOLF
Sporting Club de Vichy, le lundi 12 Octobre à 14h30**

Q : Pierre-Yves BOUCHARLAT (VAL DE CHER)

1) La FFGOLF peut-elle monter un dossier afin d'expliquer aux médecins généralistes ou cardiologues, des bienfaits du golf sur notre santé ?

R : En cours à la FFGOLF. Ce point sera traité au cours d'une réunion, dans une quinzaine de jour, de la commission Médicale, à laquelle assistera notre médecin de Ligue, Laurence LEMAIRE.

2) Le fisc s'intéresse de plus en plus aux golfs (en 2009, plusieurs golfs contrôlés en France et en Auvergne notamment). Le Val de Cher a reçu des lettres du Fisc qui remettraient en cause les accords passés entre la FFGOLF et le Fisc. La taxe foncière est actuellement calculée sur la base du battit (Pelouse...). Cela à pour conséquence, qu'à surface égale, un golf est 25 fois plus taxés qu'une prairie agricole.

Que peux faire la FFGOLF ?

R : En effet, nous connaissons le problème et Basile LENOIR, juriste de la FFGOLF cherche activement des solutions auprès d'avocats spécialisés dans la taxe foncière. Nous vous demandons d'envoyer au service juridique de la FFGOLF, toutes traces écrites de l'administration à ce sujet.

Q : Jean-Luc SAFIN (MONTPENSIER)

Nous avons un problème avec la loi sur le mécénat : Les associations sportives qui sont en convention avec une Société de gestion, ne peuvent y souscrire, car accusée d'être à but commerciale. Les services fiscaux excluent le golf.

R : Pas de réponse car pas connaissance de la situation. L'information sera remontée au service juridique.

Q : Claude AUBERT (VOLCANS)

1) Vous parliez de difficultés pour les golfs à gestion associative, et de la diminution du nombre d'entre eux ; pourquoi cette diminution ?

R : 250 golfs à gestion associative en 1990, seulement 125 maintenant. Beaucoup de golfs en difficulté se tournent vers les chaînes d'où des disparitions et pas ou peu de créations en mode associatif.

2) Pour la Ryder Cup, vous avez parlé de l'augmentation des tarifs des licences mais les clubs ne peuvent-ils pas mettre également la main à la patte ?

R : Une des idées pour les clubs afin de créer un engouement autour de la RyderCup, serait d'organiser dans chaque club de France, une compétition par an, intitulée « RyderCup ». La FFGOLF fournirait des lots à l'effigie de la RyderCup, et en contre partie, les droits d'inscriptions de ces compétitions seraient reversées à la FFGOLF.

Nous avons demandé leur position aux golfs Parisiens. Ils sont tous POUR la Ryder Cup. Idem pour les golfs commerciaux. Il y a même une chaîne de golfs commerciaux qui serait prêt à mettre 100 000€/an. Il y a donc une réelle volonté de réussir !

Q : Jean-Louis OLEKSIK (RIOM)

Vous avez parlé d'une augmentation de 3€/licence jusqu'en 2018 si le dossier est accepté, et après 2018 ?

R : Il y a deux séquences :

1) +3€/licence sur la période 2010-2018 si le dossier est retenu, sinon pas d'augmentation.

2) Pour le fonctionnement de la FFGOLF, nous avons parié sur l'augmentation du nombre de licenciés et non pas sur l'augmentation du prix de la Licence, donc après 2018, elle reviendra à 46€. Pour réussir, il nous faut « kidnapper » les 200 000 pratiquants non licenciés !

Q : Roger CRUZIN (LIGUE)

1) Golf et biodiversité ?

R : Pour beaucoup, l'environnement est la faille qui permet de nous attaquer, en nous qualifiant notamment de pollueurs ! Suite à mes activités professionnelles antérieures, je peux vous dire que par exemple, 1 hectare de blé utilise autant de pesticide que 60 hectares pour l'entretien d'un golf. L'important, n'est pas que je le dise, mais il faut le faire dire par des gens qui vont le démontrer.

Pour cela, nous avons déjà signé en 2004 une 1^{ère} charte de l'eau, qui sera resignée à l'occasion de GreenExpo, entre le ministère de l'environnement, le ministère des sports, et le ministère de l'agriculture. Cette charte nous donne déjà le droit d'arroser par grande sécheresse les greens et les départs la nuit.

Mais il ne faut pas s'arrêter là, nous avons également contacté le Muséum d'Histoire Naturelle, afin qu'il réalise une expertise au Golf National sur une période d'un an. Le but étant de démontrer les bienfaits d'un golf pour la conservation de la faune et de la flore. Le rapport publié dit que si le Golf National n'existait pas, il n'y aurait actuellement plus de faune sur le plateau de Saclay où est construit le GN. Un golf est donc bien une réserve de faune et de flore.

2) Golf et économie ? Le golf créateur d'emplois? de tourisme ?

R : D'après une étude du BIPE sur l'impact économique disponible sur le site de la FFGOLF, le golf génère 13000 emplois directs et indirects, et un chiffre d'affaire de 1,5 milliard d'euros.

Parenthèse de Jean FORESTIER (COMITE DEPARTEMENTAL ALLIER)

Le Golf Associatif est une valeur essentielle pour le golf. Nous sommes des clubs sportifs comme les autres (J.O) et il nous appartient de le faire savoir à l'échelon local, si besoin en se faisant aider par la FFGOLF.)

3) FFGOLF et PGA ?

R : Au niveau fédéral, nous pensons qu'il n'y a pas de fédération si elle ne fédère pas. Il y a eu des tensions de par le passé, mais depuis 4-5 ans, nous essayons de réunir tous les différents acteurs du golf Français. La preuve, est que PGA et autres, sont membres du comité directeur de la FFGOLF, et associés aux commissions ad-hoc.